



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

20 SEPTEMBRE 2023

Présents :

Claude BRANGER, Raymond GAUDE, Monique GNAGNERI, Pierre GUIVARCH, Marie Christine IRIEN, Sophie LASCAULT, Bernard LAUTROU, Guy LE GOFF, Nicole MILBEO, Valérie PERHERIN, Germaine SAOUT, Paul TANINI

Absents excusés :

Jacques BODILIS, Marie Thérèse LIRZIN

Début de réunion :

20h02

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 23 Août 2023

Paul propose d'approuver le compte rendu du CA du 23 Août 2023. Aucune observation n'est formulée. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Spectacle

2.1. Programme du spectacle

Paul passe la parole à Sophie pour le programme du spectacle ;

- Partie commune aux 2 soirées :

- 1 pièce de 40-45 min (après 21h pour tenir compte des horaires d'Audrey)
- 1 pièce de 10 à 15 min (avec 10 min de préparation avant et 10 min nécessaires après)
- Yannick en salle (à confirmer par Marie-Christine) 5 à 10 min
- pièce en breton : 10 min
- démonstration de voltige (2 fois 10 min)
- magie et mentalisme (12-15 min de chaque)
- flash mob

- le vendredi : danse country

- le samedi : paysans chanteurs (à vérifier : attente réponse)

2.2. Point sur les préparations

Sophie et Marie Christine indiquent que ça avance bien. Tout le monde est au point.

2.3. Les intermèdes

- le vendredi : l'animation musicale de début de spectacle et avant la seconde partie sera assurée par Dominique LE GOFF. Possibilité de chant si besoin.

- le samedi : Odette à l'accordéon (Germaine va lui demander) et Yvon au chant (Nicole va lui demander). Si besoin Franck peut aussi meubler

2.4. Répétition générale

Elle aura lieu comme chaque année le jeudi soir à partir de 19h30.

Sophie se charge de l'approvisionnement pour le casse-croûte.

Tous les acteurs sont invités. La présence des acteurs de la pièce en breton est souhaitable également au moins pour faire les réglages

2.5. Questions diverses

- prévenir Jean Jacques HAMON, directeur de l'école que la salle ne sera pas disponible le vendredi (Bernard s'en occupe)

3. Logistique

3.1 Prix et impression des billets : Paul a pris les devants pour pouvoir commander les affiches et les billets à temps. Au vu des consultations effectuées auprès des fournisseurs, il s'avère que le prix peut être maintenu : 17 € pour les adultes et 8 € pour les moins de 12 ans

Super U : assiette repas / beurre / fromage : + 0,06 € par rapport à 2022

Boulangerie : maintien des tarifs - pain 1,75 € tarte : 1,50 € et éclair : 1 €

La SACEM : Paul a voulu faire l'inscription en ligne mais le montant était exorbitant. Il a téléphoné et a obtenu le maintien du prix de 2022 : 196 € pour les 2 soirées.

Pour les billets commandés à l'ULAMIR, il y a une zone d'ombre puisque la personne qui s'en occupait les années précédentes est en arrêt. Paul va suivre le dossier et s'il le faut il va négocier avec la mairie en fournissant le papier.

3.2 Vente des billets : pré-vente, vente

La pré-vente aura lieu le vendredi 29 septembre de 16h00 à 19h00 et le samedi 30 septembre de 9h00 à 12h00 dans la salle nord de ti-gwer

Seront présents sur place : Paul, Bernard et Monique le vendredi - Paul, Germaine et Monique le samedi

A partir du samedi 30 après-midi le reste des billets sera mis en vente dans les commerces locaux (boulangerie, salon de coiffure, bar-tabac) jusqu'au mardi 10 octobre.

3.3. Mise en place de la salle / Décoration / démontage

- le jeudi : installer les frigos dès que possible dans la salle nord (un frigo comité des fêtes, un de chez Germaine et un du foot)
- le jeudi soir à partir de 18h00 : mettre en place les éléments en hauteur et éventuellement les panneaux muraux dans la grande salle avant la répétition générale : Bernard, Raymond, Claude Milbéo
- le vendredi dès 9h00 : installer les tables, mettre les nappes, le couvert, faire la déco : Paul, Guy, Nicole, Valérie Jouy, Monique, Germaine, Marie Christine..... (Prévoir le pliage des serviettes en amont)
- le vendredi après la cantine : installation des tables et du tapis roulant et des échelles dans la soute (salle Nord!).
- Le démontage se fera dans la foulée du spectacle du samedi et le rangement et le nettoyage le dimanche matin.

3.4. Eclairage, sonorisation :

- Nicole va demander à Franck
- Claude assurera l'installation et le contrôle des micros casques

3.5. Repas :

3.5.1. Approvisionnements :

- Super U : Bernard et Pierre
- vin cave du Launay : Claude Milbéo
- pain et pâtisserie : Paul
- divers : Nicole

3.5.2. Service en salle : tableau à compléter

3 rangs de service à raison de 2 personnes par rang

Un kir, un jus de fruit ou coca sera offert et servi dès l'installation à table.

Le café sera servi en début de 2^{ème} partie. L'annonce sera faite au micro.

3.5.3. préparation en soute : le pilotage sera assuré par Guy le vendredi et Didier le samedi

Départ de la chaîne : 19h30

9 postes : réapprovisionnement / plateaux assiettes / 2 salades / rôti, jambon / andouille rosette / pâté, rillettes / crudités / fromage, pain, beurre / contrôle et mise sur échelles

2 personnes pour monter les plateaux : Bernard et Pierre

3.5.4. Vaisselle et matériel

le comité des fêtes fournira les plateaux, les assiettes, les couverts, les verres, un petit perco...

3.6. Bar, buvette :

pour le bar : l'an passé il y avait Jo Irrien et Bernard (Claude demande à Bernard) pour le vendredi et Jo et Joëlle pour le samedi : à valider

Pour la buvette dans le hall : Bernard et Michel le vendredi et Bernard et Raymond le samedi : à valider

3.7 : demande ouverture de buvette auprès de la mairie : faite par Paul

3.8. : les bénévoles : au fur et à mesure transmettre les informations à Paul concernant les bénévoles et leurs disponibilités

3.9. Sécurité :

- Paul va demander à la gendarmerie s'il y a toujours lieu de procéder au contrôle des sacs à l'entrée. Si c'est toujours d'actualité, Raymond s'en chargera les 2 soirs.
- Une demande de la prolongation de l'éclairage extérieur jusqu'à 2 heures pour les 2 soirs sera faite à la mairie.
- Demander les barrières de police à la mairie.

3.10 L'animation de la soirée : celle-ci était assurée par Patrick les années précédentes et il va falloir s'organiser. Paul souhaite s'adjoindre Valérie Jouy pour l'animation : il doit lui en parler.

Marie-Christine indique que Dominique Le Goff pourra aussi combler les temps morts si besoin le vendredi et Nicole précise que Franck est aussi d'accord pour le faire le samedi.

3.11 : le contrôle des billets : Valérie se propose pour le vendredi

3.12 : Placement en salle : Paul avec ? (à chercher)

4. Communication

4.1. Les affiches commandées à Groupama seront livrées le mardi 26 septembre, Franck va les ramener directement de Landerneau.

4.2. Presse :

L'idéal serait de faire la communication presse en 2 temps : pré-vente et soirées avec photo d'une répétition (Nicole prend contact avec Patrick LE VOT, correspondant du télégramme)

4.3. Affichage :

Germaine se charge de dispatcher les affiches et les flyers

4.4. Internet, Facebook

Paul assure la communication sur les réseaux

4.5. Photos, vidéos

Les années passées un bulletin était distribué à table et les personnes désireuses de recevoir les photos notaient leur adresse mail par laquelle un lien leur était transmis pour accéder aux photos stockées sur le drive.

Pour récupérer les photos que les uns et les autres pourront prendre pendant les soirées, Sophie va donner à Paul les coordonnées d'un site sur lequel il est facile de transmettre les photos.

5. Lettre d'information

Paul indique qu'une lettre d'information est en projet.

Quel contenu : planning des manifestations, concert chorale, soirées cabaret, mystery.

6. Questions diverses

- Marie Christine se fait le porte parole de l'équipe théâtre qui a émis l'idée de reverser un pourcentage du bénéfice des soirées cabaret à une association présentée par l'équipe théâtre.

Paul entend bien la demande et propose d'y réfléchir pour l'an prochain.

- Evolution du Mystery : les points de passages seront de 2 au lieu de 3. Une énigme facile et une plus difficile seront proposées à chaque point de passage (le nombre de points pouvant être obtenus étant proportionnel à la difficulté de la question)

- La loi du 24 août 2021 fait obligation aux associations loi 1901 de faire une déclaration comme quoi elle est d'intérêt général, ce qui l'autorise à délivrer des certificats fiscaux. La démarche est à faire auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère.

Un tour de table est proposé. Aucun des membres présents n'a de question à aborder.

Prochaine réunion : CA le mercredi 18 Octobre 2023 à 20 h
Pour le débriefing à chaud des soirées cabaret

Fin de la réunion : 22 h 06

Fait à GARLAN, le 25 Septembre 2023

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO